

Corneloup, Jean, Mr, Acad, Sociology, France : *Le territoire, une alternative à la régulation des échanges entre individu et société dans la gestion des pratiques touristiques* [A3]

Jean Corneloup, MCF-HDR, Clermont-Ferrand , UMR PACTE CNRS - TERRITOIRES, Grenoble

A une époque où la notion de marché semble s'imposer dans l'approche des activités sociales et culturelles, il apparaît judicieux d'interroger cette notion dans l'étude des loisirs sportifs de nature. Notre exposé se donnera pour objectif de présenter au préalable les limites à cette entrée économique concernant ce secteur de pratiques à partir du moment où le plein air n'est pas qu'un produit, que les pratiquants ne sont pas tous des clients et que les données d'observation ne peuvent se réduire à une connaissance commerciale. Dès lors, la manière d'aborder la relation avec le pratiquant ne se définit pas de la même façon selon les acteurs engagés dans la gestion et le développement des pratiques sportives de nature et la conception qu'ils ont de l'observation et du plein air. Une autre approche de l'économie est présente que l'entrée par le territoire permet par exemple d'observer. De même, la lecture des pratiques du public permet de montrer la diversité des secteurs de pratique dans lesquelles ils sont engagés. Bref, la vision économiste de la filière des loisirs sportifs de nature reste bien réductrice pour en comprendre les principes de fonctionnement.

I – Le marché dans les pratiques sportives de nature

Le développement des sports de nature progresse dans le monde. Nombreux sont les indicateurs qui nous permettent d'observer ce phénomène. Au niveau de l'offre, l'équipement de la nature est exponentiel, la création d'associations se multiplie, les distributeurs de matériels sont de plus en plus nombreux et leurs chiffres d'affaires augmentent constamment. Pour prendre un autre exemple, on dira que les prestataires en loisirs sportifs ne sont pas en reste de cette dynamique. En parallèle, on observe un engouement des citoyens pour la vie en milieu rural, un attrait pour les pratiques sportives de nature durant le temps du loisir et un succès remarquable des rencontres sportives en plein air (informelles et formelles) que ce soit en tant que spectateurs ou pratiquants. Bref, le temps semble loin où ce secteur était accaparé par quelques passionnés, aventuriers, guides et institutionnels. Les enjeux sont aujourd'hui considérables aussi bien au niveau économique pour de nombreuses entreprises, au niveau institutionnel pour les différentes fédérations du plein air que territorial pour la plupart des régions. La marchandisation forte des sports de nature est bien dans l'air du temps. Elle a commencé avec la mise en place des différents plans neige et mer dans les années 60 en France ; elle se poursuit aujourd'hui avec les nombreux aménagements et créations de produits qui émergent ici ou là. La valeur économique des espaces de nature a connu un transfert (dans certains cas) et une bonification (dans d'autres cas) par la mise en marché des sports de nature en ces lieux.

Fort de ce constat, on pourrait raisonnablement penser que toutes les pratiques sportives de nature sont entrées dans l'univers du marché et qu'elles se présentent comme des produits comme dans bien d'autres secteurs. On consomme la nature, on achète une prestation, on vend une destination, on crée de nouveaux services pour satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante. Cependant, il faut bien apporter une correction à cette lecture à partir du moment où cette mise en marché reste bien relative. Si l'on peut penser que les grands gagnants de cette marchandisation sont les fabricants et les distributeurs de matériel, à partir du moment où toute pratique nécessite du matériel, on est loin d'une marchandisation totale de la pratique. Pour prendre quelques exemples, on dira que globalement l'espace de nature reste libre et non-payant et que l'accès à de nombreux sites reste gratuit : la mer, les lacs, les canyons, les chemins de randonnée, les voies vertes, les falaises d'escalade permettent une pratique libertine et libertaire soit en tant que passager clandestin (par refus de payer une licence fédérale) soit par libre disposition des lieux de pratique. Ajoutons que ces pratiques libres ne sont pas pour autant absentes d'enjeux autour des multiples petits défis, prises de risque, compétitions que se livrent les pratiquants entre eux...

En observant d'une focale encore plus fine l'univers des pratiques, on peut facilement se rendre compte que les activités les plus pratiquées en nature s'inscrivent en dehors de toutes prestations. Les différentes formes de randonnée estivales et hivernales, les activités aquatiques (baignade, planche à voile, surf,...) la spéléologie, l'alpinisme, le parapente, les cyclo-pratiques, les pratiques de courses à pied (trail, cross, jogging), les activités motorisées,... sont réalisées en toute liberté et sans avoir à payer une quelconque prestation financière. Elles constituent la majorité des activités de loisirs sportifs de nature. Elles génèrent sans nul doute des retombées indirectes au niveau de l'hôtellerie et de la restauration lors des déplacements dans le cadre de courts et longs séjours, mais au regard du temps de pratique global réalisé à proximité de son domicile ou sur sites touristiques, la part marchande reste insignifiante. Bref, le propos consiste ainsi à soutenir l'idée que le marché n'occupe

qu'une faible part par rapport à l'ensemble des pratiques réalisées au quotidien ou sous forme touristique. Les pratiques en stations sportives de montagne proposant un produit global en hiver se présentent de ce fait comme une exception qui n'a pas son équivalent durant la saison estivale et les autres saisons. De nombreux opérateurs dans les grandes stations de ski ferment ou souhaitent interrompre leurs activités durant l'été par manque de retombées financières. Bref, la dynamique du loisir s'inscrit dans son ensemble sur un espace non-marchand si l'on prend comme élément d'étude la fréquentation des lieux d'activité par le pratiquant.

Si ce constat permet de relativiser la place du marché dans l'univers des loisirs sportifs de nature, a contrario il apparaît évident que le chiffre d'affaires généré par ces consommations sportives et activités associées est en nette croissance. Les études réalisées par B. Michon et F. Ohl (1989) sur le coût des pratiques chez les français montrent bien que les loisirs sportifs de nature coûtent chers et que l'achat de matériels et le déplacement sur les sites occasionnent des dépenses importantes. La tendance ne va pas en s'inversant si l'on observe la prodigieuse progression du marché des équipements sportifs de nature, la technologisation exponentielle des pratiques et la tendance à la multi-pratique qui nécessitent à chaque fois du matériel adapté et spécifique. De même, les aménagements induisant des pratiques payantes sont de plus en plus nombreux (via ferrata¹, parcs sportifs de nature, espaces ludiques, événementiels, bassin d'eaux vives), les locations de matériels progressent (kayak, VTT, matériels de canyon et de via ferrata,...) et l'offre de produits proposés par les prestataires ne diminue pas.

A cela, il faudrait ajouter la transformation des logiques territoriales qui modifient le rapport aux espaces. Si jusque dans les années 1980, le loisir sportif de nature concernait le plein et le grand air, le fait marquant de ces 20 dernières années est la forte augmentation des pratiques de proximité sur les territoires de pratique. Ph. Bourdeau (2002) a bien montré ce processus en montagne estivale au niveau des relations entre la haute montagne et la vallée lorsqu'il observe une descente progressive des pratiques vers le bas des vallées à l'exemple du secteur de la Vallouise dans le Briançonnais. Il semble ainsi possible de spatialiser la pratique en quatre cercles concentriques autour d'un site touristique de nature : l'indoor, l'aroundoor, l'outdoor et le wildoor². Le phénomène marquant étant la forte excroissance des pratiques in (à l'intérieur du site) et aroundoor (à la périphérie) caractérisées par leur marchandisation. La poursuite de « l'urbanisation » des pratiques au sein des espaces de nature est d'actualité modifiant par là les usages de la nature sur les lieux de vacances et les pratiques professionnelles. La station des Arcs en France est un bel exemple parmi d'autres de cette situation où l'activité commerciale générée par ces pratiques (cirque, escalade, activités de forme, piscine, golf, tennis,...) est largement dominante produisant un effet géographique³ remarquable sur l'identité de ce site de nature.

Enfin, si on aborde le secteur des centres de vacances structuré par de nombreux opérateurs⁴ (UCPA, Club Med, Val, VVF, UFCV, centres aérés, C.-E.,...⁵) et de toutes les formes collectives de pratiques encadrées (séminaires d'entreprises, événementiel, compétitions fédérales, stations voile, écoles de ski, clubs de sport,...), on ne peut qu'observer la place centrale occupée par le marché des loisirs sportifs. C'est dans ce secteur que la marchandisation des pratiques est la plus forte au niveau des prestations proposées ; il constitue la forme la plus intégrée du management de l'action sportive autour duquel se joue la réussite des structures et le développement des territoires de pratique.

Pour conclure cette partie, le propos consiste à montrer que la dynamique du plein air fonctionne sur cette ambiguïté perpétuelle construite sur cette interface entre le formel et l'informel, le marchand et le non-marchand, le payant et le gratuit. Si la part des pratiques instituées et marchandes progressent, il en est de même des pratiques sauvages, réalisées en autonomie, en dehors des formes institutionnelles. La multiplication des types de pratique se généralise aujourd'hui permettant ce passage entre ces deux univers en fonction des pratiques, des moments de l'année et des formes sociales d'activité (seul (e), en groupe, en famille,...). Cette logique du mixage est d'autant plus présente dans ces espaces de l'entre-deux, à l'exemple des stations de sports d'hiver et autres stations sportives de nature en devenir, qui laissent une forte place à l'action autonome de l'individu dans sa pratique⁶. En échange d'une prestation de remontées mécaniques (par exemple), le pratiquant est libre de son

¹ Randonnées aériennes sur grande falaise équipées de câbles ferrés pour la sécurité.

² Nous empreintons cette notion à Ph. Bourdeau (2003) qui a prolongé le tryptique pour spécifier le degré d'engagement dans la grande nature.

³ An sens de Debarbieux (1997)

⁴ Pour prendre un exemple canadien, il apparaît que ces centres de vacances sont extrêmement nombreux au Québec ainsi que dans d'autres pays.

⁵ Union ces centres de plein air (UCPA), club méditerranée (Clud med), Villages, vacances, familles (VVF), Union française des centres de vacances (UFCV), comité d'entreprise (C. E.).

⁶ On a ici une spécificité française qui ne se retrouve pas dans d'autres pays où une gestion plus forte des pratiques est présente avec l'existence de patrouilles des pistes par exemple.

activité et de composer lui-même sa territorialité sportive... Bref, se pose la question de la capacité à construire une lecture globale qui intègre les spécificités du loisir sportif de nature.

I – 1 Les secteurs du loisir et du tourisme sportifs de nature

Pour dépasser les approches globales qui ne permettent pas une analyse affinée et diversifiée, on peut envisager de considérer la filière des loisirs sportifs de nature comme étant composée de secteurs qui participent à spécifier la relation à la nature, au marché et à l'institution. Des variables telles que l'accès libre ou payant, l'encadrement ou non et l'organisation territoriale faible ou forte permettent de qualifier les secteurs de pratique qui composent l'espace des loisirs sportifs de nature. Le ski de randonnée en individuel s'inscrit ainsi dans le secteur des pratiques libres, gratuites et faiblement aménagées à la différence d'une prestation en via ferrata qui s'inscrit dans le secteur des pratiques encadrées, payantes et fortement aménagées. Bien souvent, la caractéristique de ces secteurs dépend de la présence ou non des acteurs du loisir sportif qui oeuvrent à son organisation et à son développement (fabricant, fédération, collectivités, association, prestataires,...). Pour synthétiser la lecture de cette filière, on peut présenter différents secteurs qui illustrent cette segmentation (tableau 1).

Secteur	Caractéristiques	Exemple d'activités	Exemple de lieux	Acteurs impliqués
1	Pratiques libres et gratuites dans un lieu de nature	Kayak, rando multiples, VTT, voile, aventure out-door, parapente,...	Mer, lacs, forêts, chemins ruraux,...	Fabricants, distributeurs, médias (hôtellerie, commerçants, fédération en option) (1)
2	Pratiques libres et gratuites sur site aménagé	Escalade, via ferrata, canyon, rando, canyon, plage,...	La plupart des falaises, des via ferrata, des aménagements nature, bord de plage ouverts à tous...	Fabricants, distributeurs, médias (hôtellerie, commerçants, fédération, collectivités territoriales en option) (1), éco-acteurs
3	Pratiques libres et payantes sur site faiblement aménagé	Golf, parc sportif ou ludique, « via ferrata »	Multiples sites	1 + Prestataires d'équipements ± communes
4	Pratiques libres et payantes en station sportive	Ski, surf, VTT, ... pratiques in et around door	Les stations de ski, stations balnéaires et rurales en émergence	1 + Prestataires d'équipements ± communes
5	Prestations encadrées et payantes (pluri-nature)	Pratiques in, around et out-door.	Multiples prestataires	1 + Guides, moniteurs, autres B. E....
6	Activités encadrées en club, centre local et école	Pratiques around et out-door.	CAF (club alpin français), FFME (fédération française de l'escalade et de la montagne), FFS...	1 + Clubs de loisirs locaux et autres + fédérations en option, éducateurs, enseignants, éco-acteurs.
7	Produits intégrés en centres touristiques	Pratiques in, around et out-door	UCPA, Club med, Maeva, VVF, UFCV,...	1 + centre de loisir spécialisé + 5 en option
8	Pratiques compétitives en club fédéral	Toutes pratiques fédérales	Les différentes fédérations sportives de nature	1 + Clubs et fédérations

Tableau 1 Quelques secteurs de la filière du loisir et du tourisme sportif de nature

I – 2 La part relative du marché

Pour approfondir le propos, il serait possible de présenter l'histoire et la dynamique intra et inter-secteur en observant les caractéristiques de ce développement. Chaque secteur a sa propre autonomie, sa réalité et ses formes de fonctionnement. Dans bien des cas, une organisation globale par secteur n'existe pas mais des liens inter-acteurs, des syndicats, des partenariats ou encore des fédérations participent à les structurer. A l'exemple du secteur fédéral (fédérations de plein air), des prestations sportives (syndicats des brevetés d'Etat). ou des

fabricants (fédérations des industries du sport), on observe une organisation sectorielle. Des liens intra-sectoriels existent aussi entre, par exemple, les fédérations, les opérateurs touristiques et les fabricants. De même, il est possible de noter la présence de liens inter-sectoriels participant à la construction de réseaux d'acteurs comme par exemple les liens existants entre les secteurs 4 et 5 dans les relations entre les prestataires d'équipements (services des remontées mécaniques) et les prestataires de services sportifs (Ecoles de ski).

L'affinement de la notion de filière pourrait être poursuivi pour arriver à mieux identifier la valeur financière de ces secteurs, leur poids en termes de fréquentation et leur organisation. En allant plus loin, on pourrait montrer la présence de cultures sectorielles qui participent à définir le produit, l'activité, les services ou encore la vision du client et de l'utilisateur... Dans la continuité avec la partie précédente, on peut faire l'hypothèse que les secteurs 1 et 2 sont sûrement les plus fréquentés par le public. Au niveau des acteurs, leur poids n'est pas uniforme par secteur. Des différences seraient ainsi à prendre en compte pour relativiser l'importance donnée à certains acteurs par rapport à d'autres dans la dynamique du plein air et pour évaluer plus finement la place des différents acteurs politiques, territoriaux, fédéraux ou économiques dans la gestion de cette filière. Il serait intéressant par exemple d'évaluer la place des acteurs issus de l'institution publique, des associations et des collectivités locales dans la gestion des secteurs et d'une manière plus générale dans la gestion globale de la filière.

Dans la poursuite du propos, il est possible de noter une différence entre les acteurs fortement investis dans l'aménagement et le développement et ceux qui proposent des prestations sur les aménagements publics, associatifs et fédéraux réalisés dans un secteur donné. L'entretien des chemins de randonnée, la construction de routes d'accès, l'aménagement des bords de lacs, l'équipement de sites (escalade, via ferrata, canyon,...), le développement d'animations locales, la gestion des refuges sont quelques exemples d'activités d'aménagement en fonctionnement ou en investissement réalisées par des acteurs institutionnels, associatifs ou individuels qui profitent à des professionnels du tourisme et du loisir sportifs. Les logiques d'action des acteurs en loisir sportif ne se réduisent donc pas à une entrée par le marché pour en comprendre la valeur. Des intérêts et des modes de gestion divergentes sont observables qui participent à produire des écarts intra et inter-secteur et des externalités géographiques et sectorielles (positives ou négatives). Celles-ci sont aujourd'hui l'enjeu de multiples tensions à l'image du financement des secours ou de certains équipements et accès sportifs qui produisent des controverses sociales.

Cette lecture de cette filière via les secteurs de pratique permet de relativiser la place du marché défini sous la forme d'un jeu d'échanges libres et uniformes entre une offre et une demande⁷. Des économies divergentes et des jeux complexes de liens et de régulation apparaissent qui nous éloignent d'une approche fordiste et instrumentale de cette filière. Les références à la sociologie économique permet de montrer la présence d'une « économie de qualité » (Chiffolleau, Laporte, 2004) qui participe à organiser les échanges marchands autour d'un flou créé par l'incertitude de la valeur des biens. Dans le cadre d'une économie de biens immatériels (prestations touristiques par exemple) et matériels (équipements sportifs divers), la définition de la valeur du bien s'inscrit dans un jeu social au sein duquel intervient de multiples intermédiaires, médiations, codes professionnels et évaluation différentielle du bien par le pratiquant en fonction de son positionnement dans l'activité⁸. La notion de champ (Bourdieu, 1987) se présente ainsi comme étant extrêmement pertinente pour montrer le rôle de l'espace des positions sociales, des réseaux sociaux, des cultures professionnelles et des effets de statut (Polanyi, 1993) dans la manière dont se construisent les secteurs sportifs. Sous un autre angle, les travaux de Bouhaouala (2002) permettent de montrer comment s'organisent les jeux professionnels dans une région de montagne nous éloignant d'une vision économiste du marché et de la prestation. Une organisation sociale du jeu d'acteurs participe largement à bouleverser la vision parfaite de celui-ci que l'étude des micro-mentalités permet d'observer. La détermination du prix, du rapport commercial à la pratique et du produit ne se comprend pas par rapport à une logique de marché mais bien en fonction de la forme de développement entrepreneuriale et territoriale au sein de laquelle le professionnel veut se situer. On observe ainsi un encastrement de l'économique dans le social (Polanyi, 1993) et dans l'univers des cultures professionnelles (Corneloup, 2002a) en fonction des préférences sportives, marketing, écologiques ou encore managériales affichées.

⁷ L'approche par la théorie néo-classique de l'entreprise (Guerrien, 2002) et par la théorie de l'agence (Jokung et al, 2001) permet de prendre ses distances avec une vision simplifiée du marché construite sur la modèle de la micro-économie classique de la firme. Dans le cadre de la filière du loisir sportif, de nombreuses relations asymétriques, des pratiques associatives, fédérales et solidaires viennent remettre en cause la vision d'une construction de la filière par le marché.

⁸ Cochoy (1999) montre très bien l'impact de la médiation marchande et du marketing sur le fonctionnement du marché.

L'économie plurielle pour reprendre les propos de différents auteurs (Passet, 2000 ; Loquet, 2004) est aussi une des caractéristiques de cette filière au sein de laquelle, en plus des logiques institutionnelles, fédérales et informelles multiples que l'on peut observer, s'élabore une économie sociale et solidaire qui participe à repenser la vision du marché (Laville, 2005), du tourisme et du loisir (Espaces, 2004). Le développement des P. N. R. (parc naturel régional) en France, le tourisme associatif, les pratiques libertines, le tourisme solidaire et responsable sont quelques exemples de ces variations économiques qui viennent limiter l'entrée standard par l'économie de marché pour comprendre le fonctionnement de cette filière.

Ajoutons à cela la nécessité de noter que derrière les échanges économiques et institutionnels se profilent les cultures sportives qui possèdent leurs propres logiques et leurs propres forces d'action pour structurer cet ensemble. A la différence de certaines pratiques sportives organisées par le marché et l'institution (le football, le tennis, le ski, ...), le loisir sportif de nature reste marqué par un « effet culturel analogique » propre aux nouvelles pratiques funs (Loret, 1995), par des jeux de recomposition culturelle et stylistique en fonction de la dynamique des groupes sociaux (Hoibian, 2000) et locaux (De Léséleuc, 2004) et enfin par une dynamique d'innovation et de changements culturels (Bourdeau, Mao, 2003). Le marché contrôle que partiellement la dynamique des loisirs sportifs de nature ; il est immergé dans l'espace des cultures sportives de nature qui possède sa propre logique d'action et de fonctionnement. Les pratiques de l'escalade sont ainsi traversées par des univers culturels (les alpins-cafistes, les californiens, les hêdo-sportifs, les néo-aventuriers, ...) qui participent à organiser les jeux de sens et les logiques sociales au sein de cette filière avec pour effet de produire un marquage culturel des biens de consommation (Corneloup, 2003). Les cultures sportives de nature s'approprient les biens de consommation pour en faire des biens culturels et des objets-signes en fonction des logiques sociales engagées. Le détour par le marketing culturel (Corneloup, 2004) s'impose ainsi aux acteurs économiques parce que le marché n'est qu'un élément d'intermédiation entre l'utilisateur et l'espace des loisirs sportifs de nature. Une autre entrée permet de montrer que l'acte de consommation dans les loisirs sportifs de nature ne peut se réduire à un simple échange marchand que ce soit dans le cadre d'une prestation avec un guide de montagne (Bourdeau, 1991), un vendeur chez Décathlon (Ohl, 2004) ou dans le cadre des marchés intermédiés de l'occasion à l'image des trocs de matériels sportifs (Chantelat, 2004). Bref, ces auteurs positionnés en sociologie économique tentent de montrer la manière dont les actes et les objets de consommation s'inscrivent dans des interactions sociales en référence à l'interactionnisme symbolique de Goffmann (1974) pour dépasser la lecture instrumentale de l'échange marchand.

II – La force d'action territoriale

C'est aussi au niveau territorial que s'observe cette réalité sectorielle quand territoire et marché combinent leur action dans le développement du loisir sportif de nature. Là encore, le marché n'est pas la seule entrée possible pour analyser le fonctionnement de cette filière.

II – 1 La notion de gouvernance touristique

Le territoire, pensé comme un système touristique local (Marcelpoil, 1999), participe à structurer le ou les secteurs qui se développent sur les sites de pratique. Des effets territoriaux viennent ainsi bousculer la logique du marché par secteur de pratique. Les enjeux se compliquent évidemment lorsque plusieurs secteurs sont présents sur un même espace de pratique (pratiques libres, libres et payantes, encadrées sur parcours aménagé, ...). Dès lors se pose la question des liens existants entre les différents acteurs agissant sur un même territoire permettant de définir l'espace commun partagé autour duquel se construit la régulation des échanges entre les différentes parties prenantes. A l'exemple des stations de sports d'hiver régies par une SEM (société d'économie mixte), une combinaison des actions publiques / privées est observable sans que soit clairement définie la construction financière et politique de cet « édifice touristique ». La question de la gouvernance (Gerbaux, Paillet, 1999) est ainsi évoquée dans la manière d'envisager la gestion des secteurs de pratique en fonction de l'ancrage territorial envisagé.

Sans doute, on peut penser que la présence de plusieurs formes de développement (Corneloup et al, 2002b) défendus par les acteurs (qui n'ont pas le même poids) sur un territoire de pratique rend délicate la définition de cet espace commun légitime sur un territoire donné. Ce qui est en jeu ce n'est pas seulement le jeu des secteurs entre eux mais la manière de concevoir le développement de ces secteurs. Des questions d'ordre écologique, économique, sportive et politique sont posées qui ne s'inscrivent pas dans le même univers de conception du loisir sportif de nature et dans le même champ des valeurs en fonction des secteurs et des acteurs et des publics présents localement. La diversité des territoires de pratique est bien une caractéristique de cette filière. Dans les années à venir, la combinaison territoire, marché et secteur deviendra de plus en plus pertinente à cause de la

transformation des logiques territoriales, professionnelles, institutionnelles ou encore économiques qui s'inscrivent de plus en plus dans des configurations complexes de liens (Debarbieux, Vanier, 2002). Mais à suivre les propos de Peckeur (2004), on peut penser que le détour par une géographie économique et culturelle attentive à ces effets territoriaux est de circonstance pour mieux saisir les dynamiques culturelles qui viennent bousculer la vision rationnelle du marché des loisirs sportifs de nature.

La transmodernité en émergence induit une gestion transversale des dynamiques territoriales et une inscription dans des territoires de projet au sein desquels le marché n'apparaît pas comme l'unique principe de construction des liens et des échanges. Dans ces configurations en émergence, la part du patrimoine immatériel et matériel, des ressources culturelles et des jeux socio-politiques autour desquels se définissent les identités territoriales et les logiques d'action des entrepreneurs (Bouhaouala, 2002) ne peuvent être sous-estimés dans la manière dont s'élabore l'orientation économique d'une destination touristique. La valeur des produits et des prestations proposés sur un site par un acteur économique dépend pour une part de cette valeur territoriale locale avec laquelle celui-ci est lié ; valeur située qui dépend de ce bien collectif partagé entre les différentes parties prenantes d'un lieu. Pour durer dans le temps face à la montée des concurrences touristiques et conserver la valeur culturelle de son territoire auprès des touristes, la gestion collective du lieu par la mise en place d'une gouvernance touristique permettant de réguler l'orientation territoriale devient nécessaire. Cette nécessité devient d'autant plus forte qu'un mouvement alternatif au tourisme de masse est en émergence chez certains acteurs et chez les individus à la recherche d'une autre forme récréative.

Cette dynamique culturelle en émergence s'inscrit dans un profond changement du rapport individu-société où la notion de consommation individuelle et narcissique du temps de loisir est bousculée pour repenser son rapport au temps libre. Dans cette perspective, la relation touristique entre l'ici et l'ailleurs ne s'envisage pas dans la recherche à tout prix d'un exotisme distal (imposant le voyage lointain, le déplacement autoroutier ou aérien, d'importantes dépenses marchandes) mais dans une redécouverte d'un exotisme proximal (le quartier, l'arrière-pays, l'amélioration de son habitat, la proximité locale,...) porteur d'une autre vision de l'identité récréative dans le rapport que l'individu développera avec son territoire de vie. L'annonce d'un post-tourisme comme alternative au tourisme consommatoire de la fin du XX^e siècle dans une optique de décroissance soutenable s'inscrit dans cette volonté de repenser les liens entre travail et loisir, entre individu et société et entre territoire de vie et territoire de l'ailleurs. Une rupture est ainsi engagée avec la « disneylandisation » de la planète (Brunel, 2006) ouverte au nomadisme total qui devrait participer à modifier les relations entre le local et le global, le touriste et son lieu de vacances. Cette manière de repenser le rapport de l'individu au tourisme et aux pratiques récréatives via le territoire transmoderne est sans nul doute une piste de recherche intéressante pour envisager autrement les relations individu et société.

Prolongement

A la prise en compte de tous ces éléments (pratiques libertines, dynamique socio-culturelle, organisation sociale du marché et effet territorial) qui viennent perturber la vision marchande de ces pratiques et de cette filière, on pourrait en ajouter deux autres :

-d'une part, il faut reconnaître la présence d'un secteur scolaire, éducatif (les mouvements de jeunesse) et social qui participe largement à la dynamique du plein air que l'on aurait tort de sous-estimer. En relation avec le développement d'une autre conception de l'économie (culture économique et sociale, tourisme diffus, culture écologique et alternative du plein air,...), ce secteur qui s'inscrit dans l'ombre de la dynamique conjoncturelle développe une autre vision des loisirs, de la nature et de l'autre en relation avec différentes associations de nature (FRAPNA, Wilderness association, mouvement d'éducation à l'environnement,...). Epousant les thèses du développement durable, une remise en cause de la logique classique du marché et des territoires est perceptible qui pourrait dans les années à venir s'imposer comme une force de développement importante. Le monde des éducateurs, des acteurs en éco-loisirs et des enseignants participent largement à la socialisation et à la construction de cette filière. Ajoutons que selon les pays, le poids des secteurs n'est pas identique à l'image de la gestion du plein air au Québec où l'on s'aperçoit que le secteur éducatif est fortement présent et visible à la différence de la France avec cette volonté de transmettre une forte éducation au plein air.

- d'autre part, cette relation filière-marché peut se trouver bousculer par la résurgence de la dynamique institutionnelle et étatique en France qui se perçoit par exemple au niveau des collectivités territoriales (conseil général, CROS, DDJS, CDT,...⁹) via la mise en place des CDESI¹⁰, la labellisation des produits, l'attribution de

⁹ Comité régional olympique du sport français (CROS), comité départemental touristique (CDT), direction départementale de la jeunesse et du sport (DDJS).

¹⁰ Les Comités départementaux des espaces, sites et itinéraires (CDESI) ont été pensés dans la perspective de participer fortement à la décentralisation des différents services de l'Etat français.

subventions, la définition de normes, ... qui peut participer à réorganiser le jeu des acteurs dans le développement des loisirs sportifs de nature. Sans doute, on ne peut sous-estimer l'effet produit par l'adhésion en force des acteurs institutionnels, territoriaux et étatiques à la Charte du développement durable en France qui par diffusion risque de modifier les règles de fonctionnement du marché.

De cette configuration en gestation, des intérêts divergents émergeront redonnant de l'importance à la régulation dans une perspective communicationnelle (Habermas, 1989). Celle-ci redevient centrale aujourd'hui en invitant les différentes parties prenantes à participer à la définition de règles communes partagées qui prendront des orientations particulières en fonction des territoires et secteurs de pratique et à partir du jeu des acteurs engagés dans la négociation et la définition de la pratique légitime. Pour limiter les prises de décision hasardeuses, la mise en place de scènes dialogiques (Callon, 2002) et la démocratisation des procédures décisionnelles s'imposent en favorisant la participation du public à la gestion des loisirs sportifs (Corneloup, 2002c). Mais cette participation publique ne va pas de soi ; elle est bien souvent contournée. Cependant, on peut penser que les enjeux de demain se situeront à ce niveau pour éviter de confier aux seuls experts (considérés comme légitimes) la définition des orientations politiques de cette filière et des espaces de pratique.

II – 2 le marquage culturel des territoires

Pour renforcer la fonction et la place des territoires dans la gestion de cette interface entre la société et l'individu, il semble possible de transformer l'approche de ceux-ci. Si l'entrée par le projet au sein de territoires réflexifs et participatifs permet de repenser la question du politique (Giraut, 2005), la place du culturel ne doit pas être négligée dans la déclinaison des stratégies de développement de ceux-ci. On observe déjà des mouvements culturels dissidents de la part des touristes à la recherche d'une alternative à l'industrie touristique. Aux marges et dans les interstices du champ récréatif organisé et standardisé, subsistent, naissent et se développent des pratiques et des territoires buissonniers, parfois déviants, parfois militants dans leur réfutation de la normalisation, de l'institutionnalisation et de la marchandisation. La banalisation et la consommation des ailleurs récréatifs dans un espace circulaire saturé (Urbain, 1993) relance l'exploration active d'intervalles, d'interstices, de marges où se renouvelle l'expérience de la nouveauté, de l'altérité et parfois de l'utopie. Les notions de style de vie et de style de pratique se retrouvent ici autour d'un positionnement qui est à la fois alternatif et distinctif (Rinehart et Sydnor, 2003) et s'inscrit dans un processus de contre-culture, celle-ci pouvant être définie comme un « ensemble de valeurs, de normes, de pratiques symboliques s'opposant à la culture dominante ». Si leur « récupération » invariable par la culture et l'économie dominantes est une hypothèse sociologique établie (Cuhe, 1996), la rhétorique de rupture ou d'évitement plus ou moins radicale dont elles sont porteuses à l'origine (Roszack, 1970) pose de manière récurrente la question centrale du rapport d'autonomie et d'hétéronomie entre la culture et l'économie marchande (Bellefleur, 2002 ; Rifkin, 2005). Dans ce contexte, il semble nécessaire pour l'observateur de raisonner en termes de « pratiques » plutôt qu'en termes de consommation pour aborder la demande touristique (Cuvellier, 1998), et de concevoir les individus comme des acteurs capables d'avoir une marge d'autonomie pour conduire des actions qui aient un sens à leurs yeux (Corneloup, Bourdeau, Mao, 2006).

Le territoire peut jouer un rôle dans la déclinaison des univers culturels à partir desquels les pratiquants dépassant la simple consommation d'objets s'inscrivent dans des lieux où le vécu d'expériences touristiques permet de favoriser le développement personnel au sein de scènes sociales plus ou moins formalisées. Les espaces interstitiels sont des exemples de lieux favorisant la créativité personnelle dans cette volonté de dépasser le simple divertissement offrant à l'individu la possibilité d'être co-producteur et co-régulateur de sa pratique. De même, les stations touristiques du futur peuvent se penser selon le modèle fordiste (la gestion de flux de clients au sein d'une chaîne touristique standardisée) mais on peut aussi les envisager comme des cités culturelles au sein desquelles une vie locale existe qui se mixte avec des pratiques professionnelles et récréatives, artistiques et sportives, individuelles et collectives. Au-delà de ces projections dans ces cités du futur repensant le lien entre individu et société, le développement et la gestion du marquage culturel des territoires touristiques existants permettraient de repenser le fonctionnement de ces organisations. L'absence de projet culturel est une caractéristique de bien des stations récréatives qui considèrent leur lieu comme un micro-marché sans régulation locale forte et sans véritable politique culturelle. Repenser les liens individu-société, c'est aussi envisager autrement la conception récréative de ce temps autour d'une dynamique culturelle plus forte. L'attractivité territoriale doit dépasser l'approche marketing des services proposés par bien des acteurs pour favoriser l'émergence d'un ancrage territorial construit sur un lien culturel et des valeurs partagées. Si la mise en place d'un système touristique localisé (STL) favorisant la constitution d'une gouvernance politique est un principe louable pour mieux réguler les conflits locaux (Gerbaux, 1999 et Marcelpoil, 1999) entre acteurs, il semble insuffisant pour penser le projet culturel de ces organisations. Dès lors, le développement d'un système culturel localisé (SCL) se présente comme un élément fondamental pour renforcer l'identité collective du territoire,

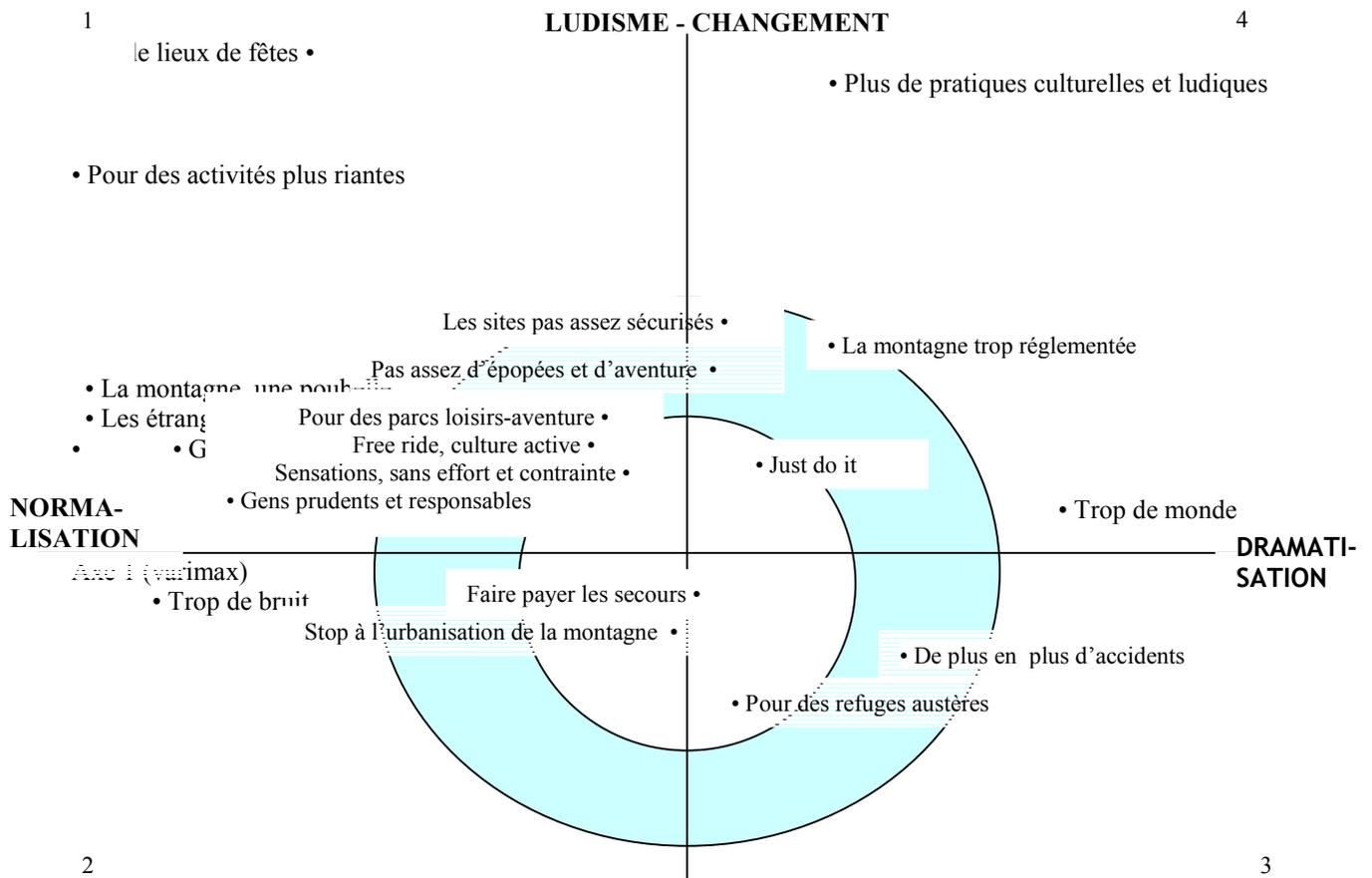
élaborer une gouvernance culturelle et décliner collectivement une vision commune de la récréation (Corneloup, 2006). La médiation territoriale devient dès lors une force d'action remarquable pour penser autrement la relation individu-société dans une approche renouvelée des organisations touristiques localisées. Mais celles-ci ne pourront pas faire l'impasse du détour par la prise en compte de l'opinion touristique pour mieux penser leur développement et leur gouvernance culturelle.

III – La dynamique des styles de pratique

Pour renforcer la teneur des propos précédents, notre approche consiste à montrer que les pratiquants, en plus de représenter une force culturelle d'action sur le marché (cf supra), constituent une force politique que l'on ne peut sous-estimer dans la gestion de la filière et des territoires touristiques. En prenant l'exemple des pratiques sportives de montagne, on a pu élaborer l'espace des opinions sportives. Les lieux de pratique sont l'objet d'une appropriation différente en fonction des usagers et des formes de rapport aux pratiques, à l'autre, à la nature et aux symboliques référentielles. Un jeu d'opposition est ainsi perceptible entre pratiquants qui ne partagent pas tous la même vision de la nature, ne sont pas tous demandeurs des mêmes rapports à l'ailleurs, à la sécurité, à l'engagement corporel... Au-delà de ces marquages, il semble nécessaire de concevoir la nature comme un espace de tension où les opinions sportives divergent dans la manière de définir la pratique légitime et l'orientation culturelle, économique et sportive de cet univers. L'étude réalisée durant l'été 2002¹¹ permet de visualiser les structures de l'opinion sportive en montagne (figure 2). Entre ceux qui demandent plus d'aménagement, de pratiques ludiques et festives et ceux qui souhaitent que la nature reste un espace sauvage, engagé et peu aménagé, des zones de tension sont perceptibles. Des structures émergent qui représentent les méta-symboles organisant les jeux d'opinion autour de deux axes : dramatisation / normalisation et ludisme / tradition. L'enjeu

¹¹ L'approche théorique et méthodologique de cette enquête a été présentée dans une revue de sociologie (Corneloup, 2004a).

Figure 2 : Les structures de l'opinion sportive en montagne



TRADITION – REPLI
Axe 2 (Varimax)

1	4
<p>Sexe (89) •</p> <p><i>Sports classiques intensément (30)</i> •</p> <p><i>VTT régulièrement (168)</i> •</p> <p>Post-matérialiste (354) •</p> <p>Débutants (158) •</p> <p>Jeu (249) •</p>	<p>• Guides de montagne (92)</p> <p><i>Sports sur struct.. artificielle (34)</i> •</p> <p><i>Alpinisme (77)</i> •</p> <p>Extrême (200) •</p> <p>• Employés, ouvriers (98)</p> <p>• Etudiants (150)</p> <p>• Célibataire (352)</p> <p>Très bon niveau (181) •</p> <p><i>VTT : un peu (349)</i> •</p> <p>• Guides de montagne (92)</p> <p><i>Sports sur struct.. artificielle (34)</i> •</p> <p><i>Alpinisme (77)</i> •</p> <p>Prise de risque(123)</p> <p>• Centre Est (398)</p> <p>• Odlo (105)</p> <p>• North Face (162)</p> <p>• VTT bcp (27)</p> <p>• Bcp pratiques jeune (194)</p>
<p>Elévation (108) •</p> <p>Professions intermédiaires (133) •</p> <p>Jamais pratique jeune (114) •</p> <p>Trois enfants et plus (128) •</p> <p>Enseignants (107) •</p> <p>• Entre 45 ans et plus (197)</p>	<p>Escalade régulièrement (139) •</p> <p>• Multipratique (59)</p> <p>• Autres (155)</p> <p>• Confirmé (207)</p> <p>• Cadres supérieurs et professions libérales (115)</p> <p>• Matérialiste (96)</p> <p>• Dieu (71)</p> <p>• Région parisienne (109)</p> <p>• Quechua</p> <p>• Commerçants, patrons de l'industrie et du commerce (22)</p> <p>• Rando (103)</p> <p>• <i>Ecologie et protection (74)</i></p>
2	3

On peut en quelques mots présenter la manière de lire cette A. C. P (analyse en composantes principales). autour des deux graphiques qui la composent : le ciel (graphique supérieur) présente le cercle de corrélation au sein duquel va se répartir les symboles portés par les affirmations proposées dans l'enquête ; la terre (graphique inférieur) correspond aux variables du signalétique dans la perspective de préciser les liens avec le ciel par rapport à la distribution des symboles et avec les différentes variables (et indicateurs) présentés sur la terre. Schématiquement, on dira que les affirmations du quadrant 1 sur le ciel (définissant les symboles) correspondent aux positions des individus situés dans le quadrant 1 de la terre (les valeurs). Idem pour le quadrant 2...

ne consiste pas seulement à observer les jeux d'opinions entre usagers de la nature mais de modifier la logique procédurale dans la manière de prendre des décisions. En effet, la nature est l'objet de multiples discussions concernant sa gestion. Bien souvent, on considère que seuls les experts ont les compétences pour prendre les bonnes décisions et définir les orientations pertinentes. Cependant face aux multiples incohérences politiques et techniques et pour favoriser la participation du public à la gestion des lieux de pratique qu'ils affectionnent, il semble nécessaire de modifier la façon de concevoir la décision et la démocratie. Le détour par ces enquêtes d'opinion permet d'observer le point de vue du pratiquant sur la gestion de la montagne mais surtout de favoriser la présence des différentes familles politiques lors de la mise en place de procédures consultatives et dialogiques dans le cadre de discussions sur la définition de la nature d'aujourd'hui et de demain. Le développement de ce type d'enquête dans la gestion des pratiques sportives de nature serait à poursuivre dans la perspective de renforcer la véritable « démocratisation » de ces pratiques au sens politique du terme.

En référence à notre interrogation sur la place du marché dans l'approche de cette filière, ce détour permet de montrer que le pratiquant n'est pas qu'un « simple » consommateur des produits proposés par l'offre. Il représente une force d'action qui engage le marché dans une vision plus large de la filière à partir du moment où les biens de consommation deviennent des biens politiques¹². Le pratiquant en opinant exprime ses valeurs et sa vision de la pratique légitime redonnant de la présence à l'espace public dans la manière de penser le développement de cet univers de pratique et des objets de consommation. Des jeux d'opposition apparaissent et des conflits émergent entre pratiquants qui interrogent sans cesse le marché, sa place et sa légitimité. A une époque où la question de la responsabilité sociétale des acteurs économiques est posée, il apparaît réducteur de considérer le marché comme étant autonome et indépendant de la sphère politique et d'un consommateur-citoyen de plus en plus actif et réactif aux désordres éthiques. En poursuivant l'étude, on a pu montrer l'existence d'un marquage culturel et politique des territoires en fonction de la position des pratiquants au sein des structures de l'opinion sportive (Corneloup, 2004 b). La gouvernance culturelle des territoires touristiques ne peut donc faire l'impasse de ces marquages pour envisager la participation des publics aux délibérations locales. Le territoire touristique est le lieu d'expression des valeurs que l'on ne peut contourner dans la manière de concevoir le système culturel localisé. Une vision du monde, de la société et de l'individu est donc bien en jeu dans la déclinaison de l'orientation culturelle des destinations touristiques. Cette prise de conscience de cette réalité induit de repenser la notion de responsabilité sociétale dans la manière de concevoir le projet culturel des territoires récréatifs qui peuvent de moins en moins se penser comme des simples lieux de divertissement à l'écart du monde et de ses turbulences. Jamais autant que dans les années à venir, les stations touristiques n'auront à repenser leur place dans les échanges entre individu-société. Si la planète n'est pas qu'un terrain de jeu, il est de moins en moins certains d'envisager le tourisme comme une mise à l'écart du monde. Cette prise de conscience modifie la manière de penser cette médiation individu-société via le territoire qui plus que jamais devient l'organe régulateur de cet entre-deux.

Conclusion

Aujourd'hui, le marché se présente comme un important noyau activateur dans le développement des loisirs sportifs de nature. Si cette vision instrumentale du marché irradie l'ensemble des secteurs, il ne faudrait pas pour autant réduire cette lecture à une vision simplifiée de l'économie. Des éthiques, des valeurs, des cultures professionnelles et des intérêts divergents participent à complexifier la lecture du marché et ceci d'autant plus lorsque se combine l'action des grands opérateurs avec les petites entreprises et structures en loisir sportif de nature qui ne s'inscrivent pas dans le même univers d'action. A cela, il faut ajouter la force d'action du public qui participe à la production de ce marché, se joue de lui à certains moments et n'en épouse que certaines facettes. D'un autre côté, le propos a consisté à montrer que l'approche par le marché est insuffisante à partir du moment où le territoire est un acteur et un régulateur sectoriel qui produit une autre logique de développement. Les effets territoriaux produits s'observent lorsque émerge un marquage territorial qui impulse un style local autour d'une identité affichée mais aussi en fonction de l'histoire des mentalités, alliances, tensions et résistances locales qui agissent sur la logique du marché (Mao, 2003). Dès lors, face à une concurrence de plus en plus forte et à une demande sociale en transformation, la gestion territoriale des différents acteurs, parties prenantes de ce développement local, devient un enjeu pour favoriser la production d'un capital local durable (Corneloup, 2004). Ces deux logiques (marché et territoire) sont donc sans cesse en mouvement dans la mise en forme de la filière des loisirs sportifs de nature dans une tension perpétuelle entre le global et le local, le particulier et le général dans une configuration rhizoïde. Dans cette conjoncture, nous avons montré que face à la montée de ces tensions et de l'idéologie managériale (Gasparini, 2004) et pour tendre vers des décisions de meilleure qualité, la prise en

¹² Le positionnement des marques Quechua, Aigle, North Face, Odlo sur l'espace des styles de pratique permet de montrer les relations qui peuvent exister entre la consommation de biens sportifs et les valeurs exprimées. Le marché des biens de consommation s'inscrit dans un espace social plus large où se jouent d'autres jeux que les seuls jeux de la distinction et du marketing commercial.

compte du public et de l'opinion sportive se présentait comme une démarche nécessaire dans les années à venir pour renforcer la gouvernance des territoires de pratique. Cette ouverture est d'autant plus judicieuse que les parties prenantes dans la gestion de ces pratiques et de la filière se recomposent et doivent aussi être impliquées dans la réflexion.

Sur un autre plan, si la conjoncture de ces 20 dernières années a été marquée par la force d'action du marché, on peut penser que le mouvement associatif autour de l'émergence de ce que Rifkin (2002) nomme le « tiers secteur » (économie sociale associative, coopérative et mutualiste) est un secteur en recomposition. Il pourrait participer largement à la production d'une force d'action fortement active dans les années à venir, à côté des multiples acteurs du monde fédéral engagés sur la voie de la réforme. Cette dynamique est liée à l'émergence du mouvement écologique et alternatif, des pratiques de développement personnel et des valeurs communautaires et d'une autre approche de la responsabilité sociétale de certains acteurs de la société (Capron, 2004 et Attac, 2003). Sans doute à cela, il faut noter que la culture du plein air est de retour après le temps de la performance, de la compétition et du ludisme qui a marqué les deux décennies de la fin du XX^e siècle. On en revient à une approche globale des pratiques de nature où l'épreuve retrouve des vertus, ainsi que la contemplation, l'esthétisme, l'immersion dans la nature et toutes les pratiques d'éco-développement sans pour autant remettre en cause les principes culturels des pratiques sportives de demain (Corneloup, 2004). Après la vague du fun, des pratiques ludiques, des loisirs actifs de nature et des raids en tout genre, voici revenir le temps des centres et des pratiques de plein air, ces vieilles notions qui semblaient destinées à l'histoire et à l'oubli.

Dans cette perspective, la notion de marché est secondaire dans la déclinaison du management de la valeur à partir du moment où c'est bien dans la relation individu-société que la valeur du marché se construit. Cette attention portée à cette rencontre avec la « nature durable » modifie encore un peu plus la représentation portée à l'environnement. Si certaines pratiques modernes et post-modernes de la nature laissaient à penser que les notions de domination, d'exploitation, de consommation, d'aménagement, de marché structuraient bien des représentations, le retour du plein air est une invitation, via les pratiques éco-sportives, à repenser le rapport à la nature. C'est sans nul doute aussi dans ce « travail » de réappropriation de l'économie de la nature dans la conception des loisirs sportifs que l'on peut observer les signes d'un changement de société. Les réflexions sur le post-tourisme, la rurbanisation, les éco-pratiques, l'esthétique, l'ancrage territorial et culturel sont autant d'éléments qui annoncent une réinscription du social, de l'écologie, du culturel ou encore du local dans la manière de penser le marché des destinations touristiques. Jamais le marché ne gouvernera le rapport aux biens de consommation, malgré la progression du marketing instrumental, à partir du moment la valeur des biens est dépendante de son inscription dans des pratiques sportives et touristiques qui en définissent la valeur sociale et culturelle. La signification des biens de consommation n'est pas dans leur possession mais dans les usages sociaux que l'on en fait. Le marché n'est qu'un intermédiaire entre le pratiquant et les lieux de nature, entre l'individu et la société.

Bibliographie

- Attac. 2003. Responsabilité sociale des entreprises : faut-il y croire ? *L'économie politique* 18. Paris : Alternatives économiques.
- Bellefleur M., 2002, Le loisir contemporain. Essai de philosophie sociale. Presses universitaires du Québec. Sainte-Foy.
- Bouhaouala M. Relations inter-entreprises dans un marché local : le cas des PE-TPE du tourisme sportif en Vercors. *Espaces et Sociétés*. 105-106, 229-251.
- Bourdeau Ph. 1991. *Guides de haute montagne*. Grenoble : Revue de géographie alpine. Collection Ascendances.
- Bourdeau, Ph. 2002. Nouvelles pratiques sportives de nature,... nouveaux territoires ? Une problématique géoculturelle de l'accès aux espaces naturels. In *L'accès du public aux espaces naturels et forestiers ; outils d'analyse et méthodes de gestion*. pp. 345 – 364. Paris : Hermes-Lavoisier.
- Bourdeau, Ph. 2003. Territoires du hors-quotidien. Une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines. Rapport d'HDR, IGA, Grenoble.
- Bourdeau Ph., Corneloup J., Mao P. 2004. Les interactions entre cultures sportives de montagne et territoires : un état des lieux de la recherche française depuis 1990. *Cahiers de géographie du Québec*, Université Laval, Canada. 48 – 133 : 33 - 46.
- Bourdieu P. 1987, Choses dites, Paris : Ed. de Minuit.
- Brunel S. 2006. La planète disneylandisée. Chroniques d'un tour du monde. Auxerre : Editions Sciences Humaines.
- Callon, M. et a. 2002. *Agir dans un monde incertain*. Paris : Seuil.
- Capron, M. et Quairel, F. 2004. *Mythes et réalités de l'entreprise responsable*. Paris : La Découverte.
- Chantelat P. 2004. La Nouvelle Sociologie Economique et le lien marchand : des relations personnelles à l'impersonnalité des relations. *Revue française de sociologie*. 43-3. 2002. 521 -556.
- Chiffolleau Y. et Laporte C. 2004. La formation des prix : le marché des vins de Bourgogne. *Revue française de sociologie*, France, 45-4, 663-680.
- Cochoy F. 1999. Une histoire du marketing. Paris : Ed. La Découverte.
- Corneloup, J. Bouhaouala M. Vachée C. Soulé B. 2001. Formes de développement et positionnement touristique des espaces sportifs de nature. *Loisir et société*, Canada. vol. 24 (1) : 21-46
- Corneloup, J et Soulé, B. 2002. Les cultures sportives de la prise de risque en nature. revue *Espaces*. 73 : 32-52.
- Corneloup J. 2002c. La gestion des risques dans les sports de nature. *Risques et sécurité*, Paris : Les cahiers espaces AFIT. 73 : 32-52.
- Corneloup, J. 2002b. *Les théories sociologiques de la pratique sportive*. Paris : PUF.
- Corneloup J. et Bourdeau Ph. 2002a. Culture professionnelle et métiers du tourisme sportif de montagne. revue *Theoros*. Canada. 20 - 3, 32-44.
- Corneloup, J. 2003. Les cultures sportives de la montagne d'aujourd'hui et de demain. In *Les Pyrénées entre deux mondes*, ed. F. Bartzack et J. Rage, pp. 133-158. Perpignan : PUG.
- Corneloup J. 2004a. L'enquête d'opinion dans l'étude des pratiques sportives de montagne. *Bulletin de méthodologie sociologique*. 83 : 19 - 42.
- Corneloup J., Bourdeau Ph., Mao P. 2004b. Le marquage culturel des territoires sportifs de nature. *revue de géographie alpine*. 4 : 11-22
- Corneloup J., Bourdeau Ph., Mao P., 2006. La culture, vecteur de développement des territoires touristiques et sportifs, Montagnes méditerranéennes, n° 22, 7-22.
- Cuche D., 1996, La notion de culture dans les sciences sociales. Ed. La Découverte, Paris.
- Cuvellier P., 1998, Anciennes et nouvelles formes de tourisme ; une approche socio-économique. Ed. L'Harmattan, Paris.
- Debarbieux, B. et Marois, C. 1997. Le mont Royal. Forme naturelle, paysages et territorialités urbaines. *Cahiers de géographie du Québec* 113 : 171-200.
- Debarbieux, B., Vanier, V. 2002. *Ces territorialités qui se dessinent*. La Tour d'Aigues : L'aube.
- Espaces. 2004. Tourisme solidaire et responsable. *Revue espaces* : 220.
- Gasparini W. 2004. La fache cachée de l'industrie du loisir : nouvelles formes de domination au travail dans le champ de l'offre sportive commerciale. *Loisir et société* 27 – 1 : 45 - 68
- Gerbaux, E. et Paillet, A. 1999. Développement local et gouvernance : enjeux et limites des recompositions territoriales. In *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité*, ed. F. Gerbaux, pp. 109-142. La Tour D'Aigues : Ed. de l'Aube.
- Giraut F. Antheaume B., 2005, Au nom du développement, nouvelle refabrication des territoires, Antheaume B., Giraut F. ed., Le territoire est mort. Vive les territoires !, IRD, Paris, 9-36.
- Goffmann E. 1974. *Les rites d'interaction*. Paris : ed. de Minuit.
- Guerrien B. (1992), La théorie économique néo-classique, Paris, La Découverte

- Habermas, J. 1989. *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris : Fayard.
- Hoibian O. 2000. Les alpinistes en France (1870 – 1950), une histoire culturelle. Paris : l'Harmattan.
- Jockung-Nguéna O. et al. 2002. Introduction au management de la valeur. Paris : Dunod.
- Laville J. L. 2005. *Sociologie des services*. Paris : érès.
- Loquet P. 2004. L'économie sociale et solidaire au service d'un projet de territoire. Voiron : Dossier d'experts, La Lettre du cadre territorial.
- Léséleuc (de) E. 2004. Escalade et territoire : des procédés symboliques d'appropriation d'un espace public. *Revue de géographie alpine*. 4 : 87-94 ;
- Loret, A. 1995. *Génération Glisse*. Paris : Revue Autrement.
- Mao P., Corneloup J., Bourdeau Ph. 2003. « *Analyse des processus de territorialisation des hauts lieux de pratiques touristiques et sportives de nature ; l'exemple des Gorges du Verdon* », revue Théoros (Canada), PUQ. 22 -2 : 52 – 62.
- Marcelpoil, E. et Perret, J. 1999. Le poids conceptuel des districts industriels dans la construction des territoires. In *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité ?* ed. F. Gerbaux, pp. 15-23. la Tour d'Aigues : Edition. de l'aube.
- Michon, B. et Ohl, F. 1989. Aspects socio-économiques du prix, de la pratique sportive. In *Economie politique du sport*, ed. W. Andreff, pp. 34 – 72. Paris : Dalloz,.
- Ohl F., Tribou G. 2004. *Les marchés du sport*. Paris : Armand Colin.
- Passet René, *L'illusion néo-libérale*. Paris : Fayard.
- Pecqueur B. 2004. Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire. *Revue de géographie culturelle*. 49 : 71-86.
- Polanyi K. (1994), *The Great Transformation*, Boston, Beacon Press.
- Rinehart et Sydnor, 2003, Proem, in *To the extreme ; alternative sports, inside and out*, State University of New York Press, New York, pp. 17.
- Roszak Th., 1970, *Vers une contre-culture*. Ed. Stock, Paris.
- Rifkin, J. 2002. *L'âge de l'accès*. Paris : Seuil.
- Urbain J.-D., 1993, *L'idiot du voyage*. Histoires de touristes, Payot, Paris.